

Olnet dea

Détergent désinfectant désincrustant acide alimentaire.
Sols et surfaces.

Nettoyant très puissant destiné à éliminer les dépôts de tartre et de salissure minérale. Idéal pour les opérations de remise en état des sols et des surfaces alimentaires fortement encrassées (carrelages,...) Permet de faire briller les surfaces inox. Bactéricide selon la norme EN 1276 (à 0.5%, 5 min, 20°C, conditions de saleté).

Mode d'emploi

Dosages :

Remise en état : de 5 à 10 % dans l'eau

Entretien : de 1 à 2 % dans l'eau

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer.

Laisser agir 5 mn minimum.

Brosser si nécessaire puis rincer abondamment à l'eau claire.

Désinfection : diluer à 0,5%, laisser agir 5 min minimum.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 Kg.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide ambré

- pH : non mesurable

- Densité : 1,17 - 1,19

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser avec un produit oxydant (eau de javel) et alcalins.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

Produit biocide TP 4

Substances actives biocides : chlorure de didecylidiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 38.14 g/l, propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 15.3 g/l.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

10-07-2015 Ind. 10 ■



Hygiène professionnelle
HACCP

